

Article 31 du Règlement

M. Blenkarn: Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) le sait fort bien. C'est son parti qui a proposé cette motion au sujet de la Norbanque. Il faut donc se pencher sur les renseignements relatifs à cette dernière banque . . .

M. Gauthier: Dites-le au ministre.

M. Blenkarn: . . . ainsi que sur l'administration et l'inspection des banques. Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que toute allusion à la Banque Commerciale du Canada est tout à fait irrecevable . . .

Le président suppléant (M. Charest): Selon moi, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a fait valoir son point de vue. Dans sa dernière phrase, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a parlé de la Banque Commerciale du Canada. Je voudrais rappeler à tous les députés, au cas où il y aurait confusion, car ce serait . . .

M. Gauthier: Et la ministre?

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, je vous prie. Il est très facile de confondre les deux questions, mais la motion porte sur la Norbanque.

Le député de Kamloops-Shuswap.

M. Riis: Merci, monsieur le Président. Au moment où j'ai été si impoliment interrompu par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), j'allais expliquer que si nous avons actuellement des difficultés avec la Norbanque, c'est parce que le gouvernement a lamentablement échoué dans l'affaire de la Banque Commerciale du Canada. Si le gouvernement avait fait ce qu'il fallait dès le début dans le cas de la faillite de cette banque, le chef de mon parti n'aurait pas réclamé de débat d'urgence.

● (2100)

C'est en quelque sorte le président de la Norbanque qui est à l'origine de la discussion de ce soir. Il y a quelques jours, il a décidé de passer outre à la promesse solennelle que lui-même et ses collègues avaient faite au gouvernement du Canada, car à leur avis, le gouvernement avait laissé tomber la banque. Ils avaient l'impression que le gouvernement se désintéressait de l'ouest du Canada. Le président estimait que le gouvernement laissait tomber les institutions financières de l'ouest. Il a déclaré que le gouvernement du Canada sabordait, sabotait leurs efforts pour rendre la banque viable. Sans juger du bien-fondé de ces observations, nous avons estimé que ces allégations étaient à ce point graves qu'elles justifiaient la tenue d'un débat d'urgence. Nous avons pensé que l'affaire était suffisamment importante pour que le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques tienne une séance spéciale en fin de semaine dernière pour entendre le président de la Norbanque, la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) et le ministre des Finances (M. Wilson) aller au fond des choses. Mais le ministre des Finances a déclaré que ce n'était pas nécessaire. La ministre d'État aux Finances a elle aussi déclaré que ce n'était pas nécessaire et qu'il fallait faire confiance au gouvernement. Ce sont ces mêmes deux personnes qui, de concert avec le gouverneur de la Banque du Canada et l'inspecteur général des banques, ont répété tout au long de l'été que le système bancaire dans l'ouest du Canada était sûr, qu'il n'y avait pas de banque en difficulté, que la Banque Commerciale du Canada était viable et que les banques canadiennes de l'Ouest n'éprouvaient pas de graves difficultés. Or nous savons que ces déclarations étaient absolument fausses. Loin

de moi l'idée de laisser entendre que ces gens nous ont délibérément induits en erreur. De deux choses, l'une; ou bien ils n'étaient pas au courant de la situation de ces deux banques, ou bien ils l'étaient. Je vais leur laisser le bénéfice du doute et je dirai que l'information dont nous disposons nous porte à croire que ces gens n'avaient pas la moindre idée de se qui se passait dans ces deux banques de l'Ouest. Pas la moindre idée. Rien de ce que nous entendons depuis quelques jours ne m'a convaincu que les choses aient un tant soit peu changé.

Il y a quelques semaines, la ministre d'État aux Finances a déclaré qu'on ne renflouerait plus de société fiduciaire au Canada. Quelques jours plus tard, elle a ajouté: «exception faite de la Pioneer Trust». Le gouvernement comptait donc renflouer cette institution. Plus tard, vers la fin d'août, elle a soutenu qu'il n'y aurait plus le moindre renflouement de banque au Canada. Quelques jours plus tard, elle a dit qu'il avait au moins une exception, et peut-être deux. Le gouvernement a décidé de renflouer la BCC et de rembourser tous les détenteurs de dépôts non assurés, et, au besoin, d'en faire autant pour la Norbanque. Monsieur le Président, est-ce qu'en affichant un point de vue une semaine, pour en affirmer un tout à fait contraire la semaine suivante, on peut augmenter la confiance de la population en la capacité du gouvernement de gérer convenablement les institutions financières du pays? Absolument pas!

Lorsque la Chambre a reçu la première demande de renflouement, nous avons dit que nous n'avions pas assez d'informations. On nous a demandé de donner 60 millions de dollars provenant des poches des contribuables, et nous avons jugé que nous n'avions pas assez d'informations. Nous avons toutefois confiance dans la ministre qui prétendait que c'était nécessaire. Nous avons dit que nous n'appuierions pas cette initiative parce que, à notre avis, ce n'était pas la chose à faire pour assurer la stabilité du système bancaire et maintenir la confiance des investisseurs canadiens et étrangers. Nous avons dit que ce n'était pas la chose à faire, mais que nous la croirions sur parole. Avec le recul, nous nous demandons bien pourquoi nous l'avons fait, mais c'est ainsi. En contrepartie de notre coopération, nous avons demandé la tenue d'une enquête. On mettait un peu la charrue devant les bœufs mais nous avons cru la ministre lorsqu'elle nous a dit que c'était nécessaire. Elle a dit que si nous le faisons, la banque serait viable. C'est ce qu'elle a dit. Elle a dit aux Canadiens, aux déposants, aux actionnaires, aux porteurs d'obligations et à tous les autres que la banque serait viable. Elle a ajouté que cette affaire méritait au moins une enquête approfondie de la part du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Nous avons eu cette enquête, grâce au NPD, même si c'est après coup.

Pendant cette enquête, en épluchant le système bancaire, nous avons fait des découvertes horribles dans le cas de la BCC. Les agents de prêts étaient récompensés financièrement; plus ils faisaient de prêts et plus ils avaient de chances d'avoir un condominium à Maui. Des agents de prêts qui reçoivent une commission! Cela ne s'est jamais vu dans les milieux bancaires, où la prudence est de rigueur. Pendant cette enquête, certaines personnes nous ont menti et donné des informations incomplètes et insuffisantes. Certaines personnes ont d'ailleurs refusé